



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 22 mars 2019 à 20 heures 30 minutes  
Place de l'Hôtel de Ville

### Présents :

Mme ABEL Françoise, Mme BAROTTE Mauricette, Mme BELLAMY Valérie, M. BOULANGER Patrick, Mme CALVINHO Augusta, Mme CLAUDEL Josette, M. DEMANGE Michel, M. DESMOUGINS Philippe, Mme FAIVRE Danièle, Mme FERREIRA Déolinda, M. GERMAIN Philippe, Mme GRIFFAULT Henriette, Mme HERTELER Françoise, Mme LAURENT Catherine, M. LE ROUX Yves, Mme MILLOTTE Nathalie, M. NICHINI Christian, M. PETIN Eric, M. REMY Michel, M. SENGLER Gilles, Mme THIRIAT Christiane, M. TISSERAND Jean-Charles

### Procuration(s) :

Mme GILLET Laurence donne pouvoir à M. LE ROUX Yves, M. GUYON Bernard donne pouvoir à Mme FAIVRE Danièle, Mme RENAUX Sandrine donne pouvoir à Mme MILLOTTE Nathalie, M. THIOLIERE Frédéric donne pouvoir à M. DEMANGE Michel, M. VALENTIN Didier donne pouvoir à M. GERMAIN Philippe

### Absent(s) :

### Excusé(s) :

Mme GILLET Laurence, M. GUYON Bernard, Mme RENAUX Sandrine, M. THIOLIERE Frédéric, M. VALENTIN Didier

Secrétaire de séance : M. TISSERAND Jean-Charles

Président de séance : M. DEMANGE Michel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 30 11 2018 et l'ordre du jour de la présente réunion.

M. Christophe NAEGELEN, Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Vosges, était présent lors de cette séance.

### **2019-001 - FINANCES LOCALES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB)**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, et après débat :

**APPROUVE** les termes du Débat d'orientations budgétaires pour 2019, exposé par M. le Maire.

### **2019-002 - FINANCES LOCALES – OUVERTURE DE CREDIT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager des crédits avant le vote du Budget Primitif 2019.

### **2019-003 - FINANCES LOCALES – DEMANDE DE SUBVENTION – DETR 2019 – PATRIMOINE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**AUTORISE** M. le Maire à solliciter des subventions auprès de ces organismes financeurs,

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes relatifs à ces demandes de subventions.

#### **2019-004 - FINANCES LOCALES – ETAT D’ASSIETTE 2019 – DESTINATION DES COUPES**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**APPROUVE** la proposition d’état d’assiette des coupes 2019 présentée par l’Office National des Forêts,

**DEMANDE** à l’Office National des Forêts de procéder à la destination des coupes qui y sont inscrites,

**VALIDE** les conditions de vente,

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document y afférent.

#### **2019-005 - FINANCES LOCALES – SUBVENTION RENOVATION FAÇADES**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**SE PRONONCE POUR** la demande qui répond aux critères d’attribution retenus.

#### **2019-006 - FINANCES LOCALES – JUMELAGE – SEJOUR A VILA DAS AVES – PARTICIPATION FINANCIERE DES INSCRITS**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**FIXE** à 100 euros la contribution financière des participants,

**AUTORISE** M. le Maire à émettre les titres de recettes permettant le recouvrement.

#### **2019-007 - FINANCES LOCALES – RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2018-067 – BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N° 01**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**DECIDE** de rapporter la délibération 2018-067 du 28 septembre 2018 relative à la décision modificative n° 01 du budget de l’assainissement 2018.

#### **2019-008 – DOMAINE ET PATRIMOINE – CESSION PARCELLE – SECTEUR VELODROME**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**AUTORISE** la cession à la SCI DE LA RUE DU FORT de la parcelle cadastrée AN 414 située lieu-dit Champ Maillot, d’une superficie d’environ 98 m<sup>2</sup>, à titre gracieux,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l’acte administratif s’y rapportant,

**DIT** que les frais de géomètre seront à la charge de l’acquéreur.

#### **2019-009 – DOMAINE ET PATRIMOINE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC VOSGELIS – AIRES DE JEUX**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de partenariat à venir avec le bailleur VOSGELIS concernant l’installation d’aires de jeux.

#### **2019-010 – RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2019**

Le conseil Municipal, à l'unanimité :

**DECIDE** pour l'année 2019, de créer des emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activités,

**DIT** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au chapitre globalisé 012.

**PRECISE** que le niveau de rémunération sera celui du 1er échelon de la catégorie du grade d'appartenance.

#### **2019-011 – RESSOURCES HUMAINES – INDEMNITES FORFAITAIRES COMPLEMENTAIRES POUR ELECTIONS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**INSTAURE** une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections en faveur des fonctionnaires titulaires et stagiaires qui, en raison de leur grade ou de leur indice, sont exclus du bénéfice des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

**AUTORISE** l'autorité territoriale à procéder aux attributions individuelles en fonction du travail effectué à l'occasion des élections.

#### **2019-012 – RESSOURCES HUMAINES – REGIME INDEMNITAIRE SPECIFIQUE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**FIXE** à 20 % le taux maximal de l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions du traitement mensuel brut et charge M. le Maire d'arrêté le taux individuel,

**DIT** que la présente délibération annule et remplace celle du 13 juin 2003 ayant le même objet.

#### **2019-013 – RESSOURCES HUMAINES – FONDS NATIONAL DE PREVENTION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**AUTORISE** M. le Maire à présenter un dossier auprès du Fonds National de Prévention et à recevoir la subvention allouée,

**AUTORISE** M. le Maire à signer la convention à venir avec le Centre de Gestion des Vosges pour la mise à disposition d'un conseiller en prévention en fonction de l'acceptation de la subvention demandée.

#### **2019-014 – RESSOURCES HUMAINES – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – MANDATEMENT DU CDG 88**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DECIDE** de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation des conventions de participation pour les risques PREVOYANCE et SANTE que le centre de Gestion des Vosges va engager en 2019 conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

**CONFIE** au Centre de Gestion des Vosges le soin de collecter les données statistiques relatives aux agents retraités auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CNRACL et IRCANTEC),

**PREND ACTE** que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion des Vosges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, et après avis du Comité Technique,

**AUTORISE** M. le Maire à mandater le Centre de Gestion pour le lancement d'un éventuel nouveau contrat-groupe anticipé (avant le 31/12/2025) en cas de modification des conditions contractuelles (augmentation conséquente des taux de cotisation à l'initiative de l'assureur par exemple) ou insatisfaction du service rendu.

#### **2019-015 – ENSEIGNEMENT – CONVENTION TRIPARTITE – ECOLE DE REVILLON**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'avenant à la convention tripartite d'entente relative à l'Ecole de Révillon signée le 08 juillet 2015,

**AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention.

#### **2019-016 – INTERCOMMUNALITE – SDANC – NOUVELLES ADHESIONS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**SE PRONONCE POUR** les nouvelles adhésions des communes de LES ROUGES EAUX, MORTAGNE et MANDRES SUR VAIR et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL.

#### **2019-017 – INTERCOMMUNALITE – SMIC – PARTICIPATION FINANCIERE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** la participation syndicale budgétaire d'un montant de 2 000,00 € pour l'année 2019.

#### **2019-018 – INTERCOMMUNALITE – SMIC – ADHESIONS ET RETRAIT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**SE PRONONCE POUR** les nouvelles adhésions de la commune de GERBAMONT, du Syndicat scolaire de la Vallée du Haut Barba, du Syndicat scolaire d'Hadigny les Verrières, du Syndicat Intercommunal à vocation scolaire Terre de Légendes et du Syndicat scolaire Nos Petits Villages ainsi que du retrait de la commune de DEINVILLERS.

#### **2019-019 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des Décisions prises.

Le Maire,  
  
Michel DEMANGE

